



Syndicat Intercommunal
d'Aménagement et d'Entretien
de la Sienna

Lutte contre l'érosion et le ruissellement



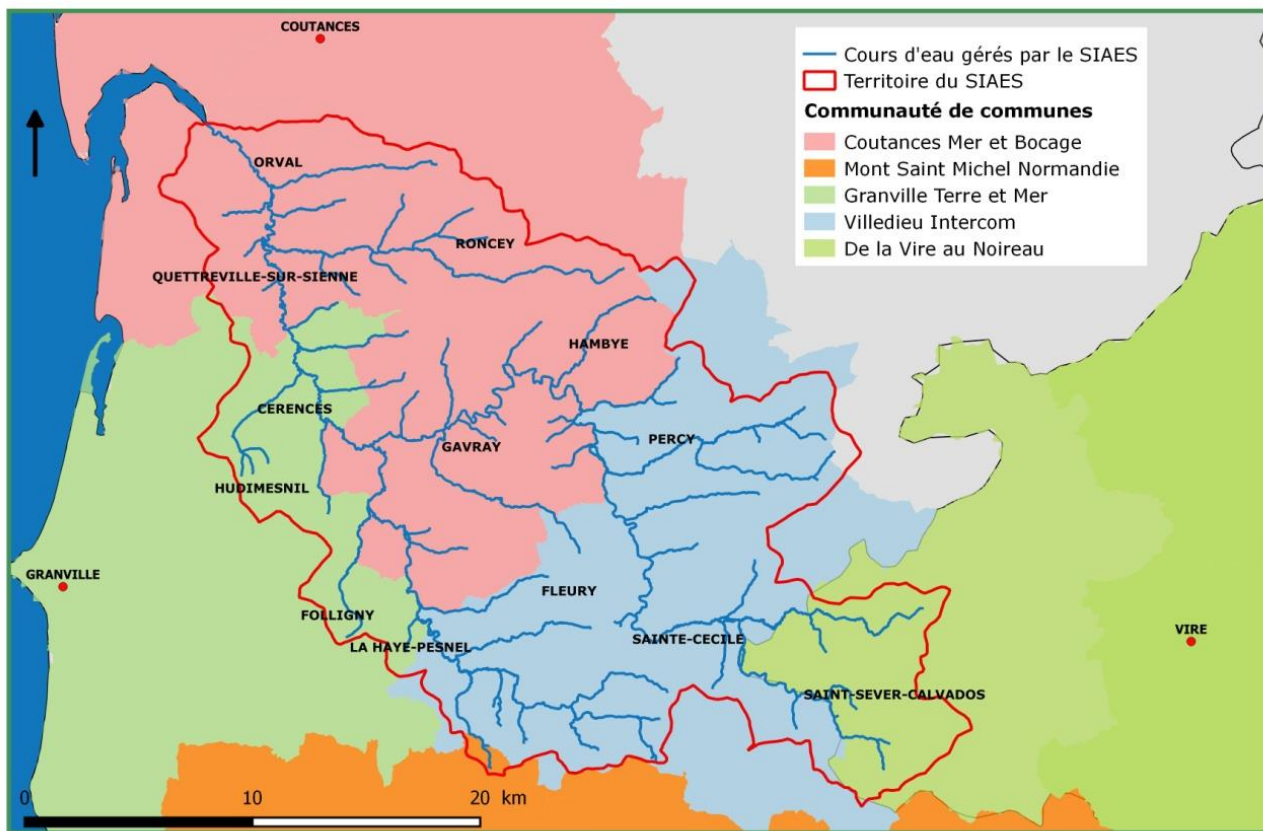


Syndicat Intercommunal
d'Aménagement et d'Entretien
de la Siègne

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Siègne

Le territoire du SIAES est le bassin versant de la Siègne. Il s'étend sur 580km² sur les départements de la Manche et du Calvados.

Collectivités adhérentes au SIAES au 1er janvier 2017



De la
Vire au
Noireau



L'action principale du SIAES:

La gestion raisonnée des cours d'eau à l'échelle du bassin versant

De 2006 à 2014:

Plus de **3 millions d'euros** d'investis pas les collectivités, l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional pour restaurer les **360 kilomètres** de cours d'eau principaux du bassin versant.

Depuis 2014:

Une équipe en régie créée pour gérer de façon raisonnée ces cours d'eau.

Une intervention tous les 7 à 9 ans.

ENTRETIEN ≠ GESTION RAISONNEE



Depuis 2014, une diversification des actions :

Gestion des espèces invasives,
Restauration de la continuité écologique,
Préservation des zones humides,

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS BOCAGERS

Pour maîtriser le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols

Partant du constat que la qualité des rivières est dépendante de la qualité de l'eau provenant des versants, les élus ont souhaité mettre en place un programme pilote de reconstitution bocagère.

Cette volonté se justifie sur le bassin versant de la Siègne pour 2 raisons :

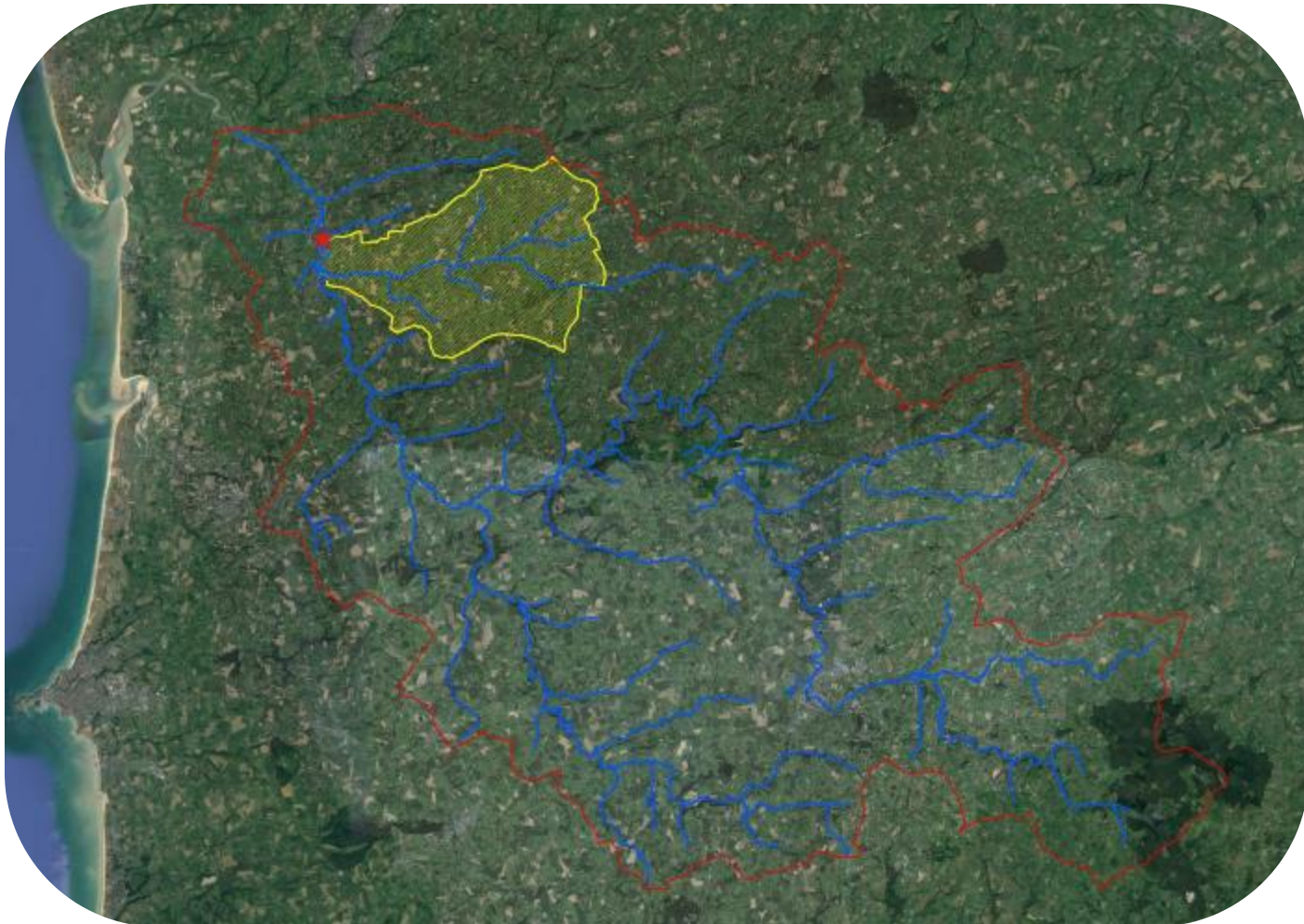
- l'augmentation des surfaces en cultures combinée au relief vallonné du territoire accentuent les phénomènes de ruissellement,
- La présence d'enjeux forts liés à la qualité de l'eau (4 stations de pompage et la préservation de la qualité des eaux littorales).



Syndicat Intercommunal
d'Aménagement et d'Entretien
de la Siègne

Les travaux d'aménagements bocagers

Un programme de travaux de 3 ans (2015-2018)
sur un territoire pilote (proche d'une station de pompage et du littoral)





Les travaux d'aménagements bocagers

Un programme de travaux avec des actions simples:

- Créer des talus bocagers dans le bas des parcelles cultivées pour retenir l'eau de ruissellement et faciliter son infiltration,
- Déplacer ou aménager des entrées de champs agricole,



Aucune intervention sur les pratiques culturales ou sur la manière dont les agriculteurs travaillent leur parcelle.

Des actions basées uniquement sur le cheminement de l'eau au sein de la parcelle.



Les travaux d'aménagements bocagers

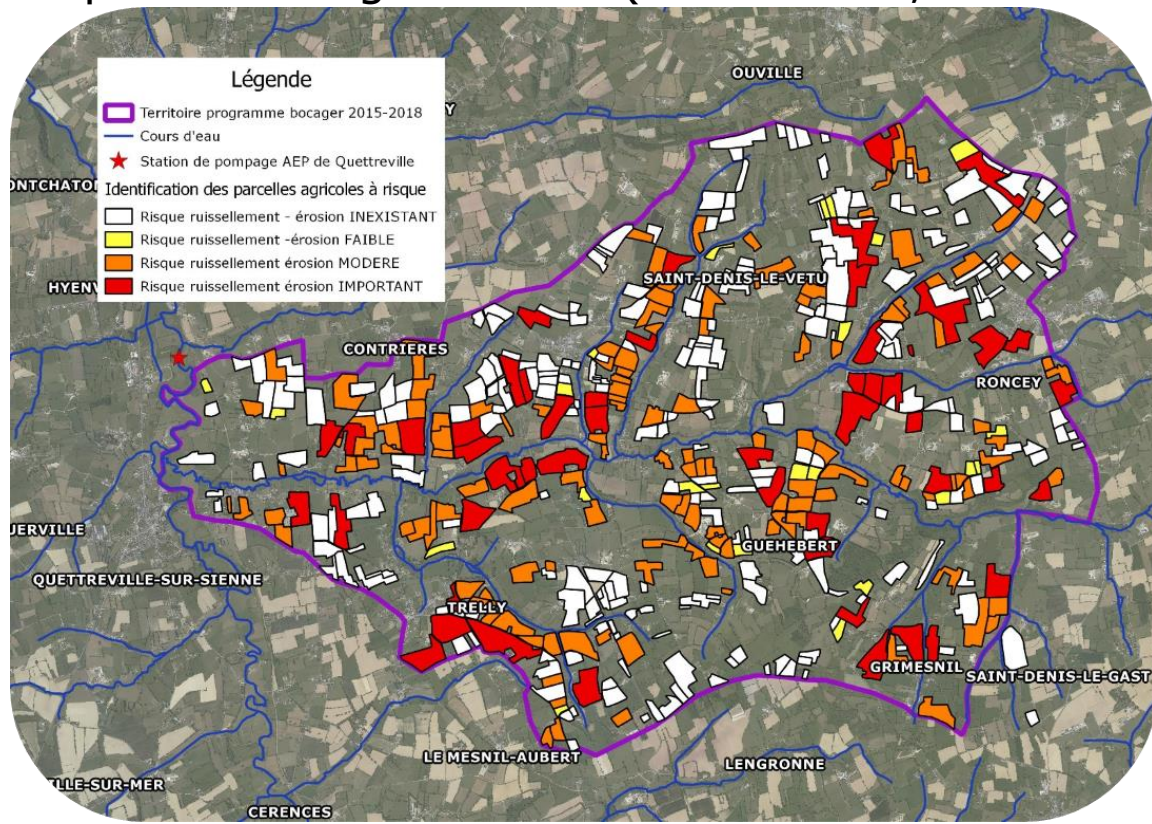
Une méthode de travail identique aux programmes de restauration de cours d'eau:

Diagnostic de terrain

+ Rencontre des agriculteurs

+ Travaux basés sur le volontariat et la concertation

pris en charge à 100% (20% SIAES, 20% CRN et 60% AESN)





Les travaux d'aménagements bocagers

En 3 ans, du 1^{er} octobre 2015 au 31 mars 2018:

- **15 kilomètres de talus** bocagers créés,
- **11 640 arbres** ou arbustes d'essences bocagères plantés,
L'ensemble des talus et/ou des plantations paillés avec des copeaux de bois d'origine locale,
- **26 entrées de champs** déplacées ou aménagées,

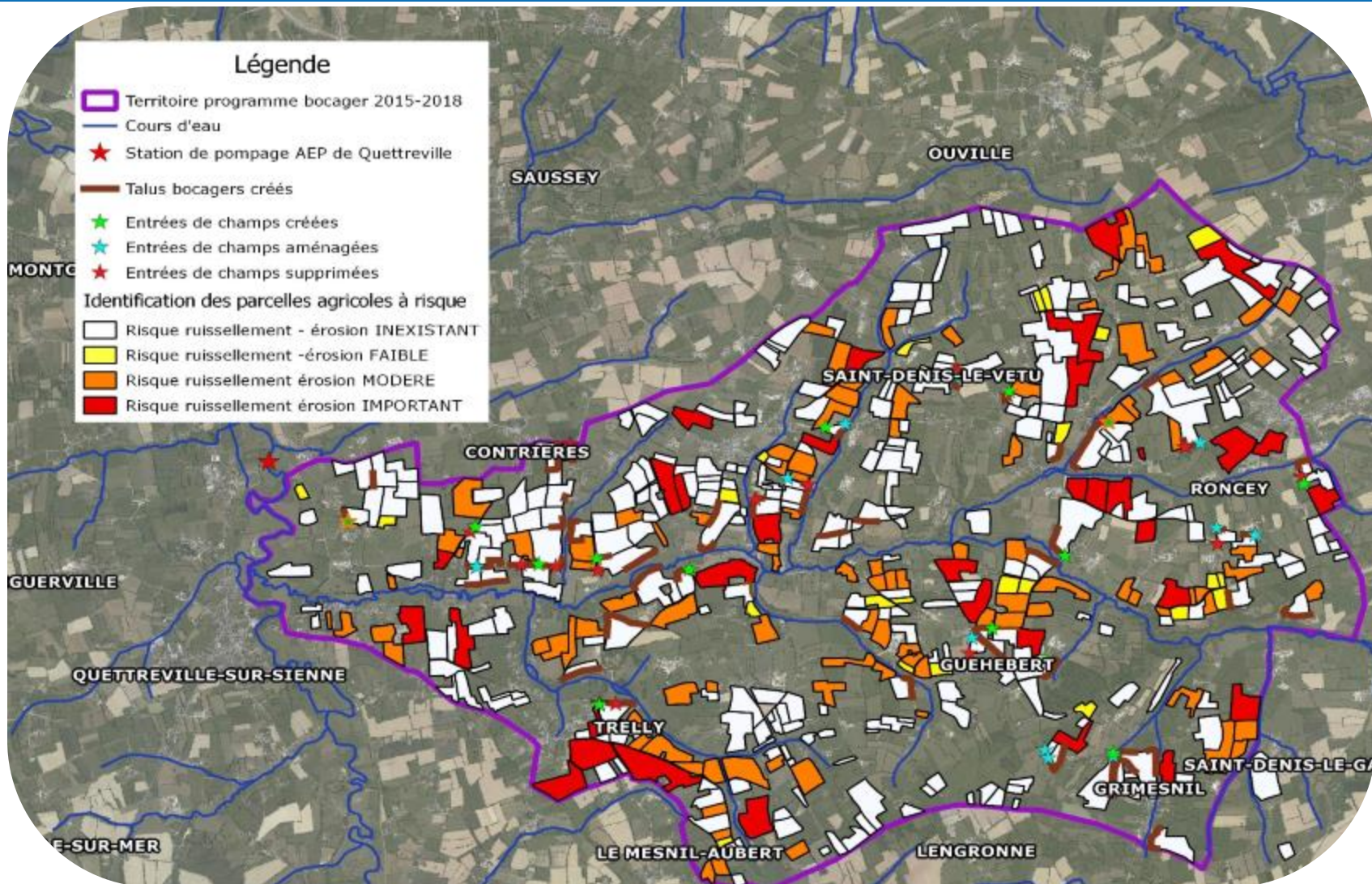
182 500 Euros TTC de travaux

- **28 agriculteurs** concernés par les aménagements,
- **56 parcelles** aménagées (263 hectares de terres cultivées)





Les travaux d'aménagements bocagers





Une première démarche pilote très concluante:

- Des travaux réalisés en quantité, ce qui a permis de mobiliser l'ensemble du budget mis à disposition,
- Des travaux qui ont prouvé leur efficacité durant les différents épisodes pluvieux hivernaux et printaniers,
- Des travaux pérennisés sur le long terme par les élus avec le lancement d'un nouveau programme de 4 ans (2018-2022),

Une démarche et des travaux reconnus par le monde agricole:

- Plus de 60% des agriculteurs rencontrés (46) ont participé aux travaux,
- Des agriculteurs concernés par le sujet et à l'écoute des conseils du SIAES,
- Des travaux positifs pour l'agriculture,

Des travaux apportant UNE réponse à la préservation de la qualité de l'eau (Eau potable et qualité des eaux littorale)



Des travaux possibles grâce aux financements mis à disposition par les collectivités, l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional.

Des travaux possibles grâce à la présence de techniciens pour rencontrer les agriculteurs et suivre les chantiers.

Des travaux reconnus et appréciés par les élus et les citoyens. Au delà du rôle hydraulique des haies bocagères, ces aménagements ont un intérêt paysager et écologique.

Les élus du SIAES ont fait le choix de mettre en place des actions concrètes sur le terrain, plutôt que d'initier des démarches réglementaires d'inventaire et de classement de haies.
Ce point de vue est soutenue par les financeurs du SIAES.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne

Le Pavillon de la Sienne

Impasse de l'ancienne Gare - 50450 GAVRAY

Tél. : 02.33.61.12.79

siaes@siaes.net

www.siaes.net



Syndicat Intercommunal
d'Aménagement et d'Entretien
de la Sienne